



# Commission Nationale de la Psychiatrie

N°6 - FÉVRIER 2026

## LETTRE INFO

### La cgt cause Psy

☎ 06 45 29 01 11  
[cnp@sante.cgt.fr](mailto:cnp@sante.cgt.fr)

Page hautement recommandable sur le site fédéral :  
<https://cgt-sante-action-sociale.fr/tag/cnp/>

## QUAND LES LOGIQUES AUTORITAIRES REVIENNENT PAR LA FENÊTRE

### NUMÉRO SPÉCIAL

#### ➤ Une psychiatrie de soin plutôt qu'une psychiatrie de contrôle

Depuis plusieurs années, les professionnels de la psychiatrie alertent : les orientations politiques et managériales distillées, entre-autre dans notre secteur, portent les marques inquiétantes d'une **idéologie autoritaire**, qui rappelle certains schémas historiquement associés aux mouvements fascistes.

Il ne s'agit évidemment pas de mettre en cause les professionnels ou les patients, mais de **nommer clairement les dérives politiques et institutionnelles** qui menacent les droits fondamentaux.

La transformation de la psychiatrie publique s'inscrit désormais dans un cadre sécuritaire et gestionnaire, au détriment de l'approche humaine et sociale qui a fait la force du secteur après la Seconde Guerre mondiale.

<https://cgt-sante-action-sociale.fr/livret-histoire-de-la-psychiatrie-cnp/>

### On assiste :

- Au développement de la **culture du risque zéro**, assimilant les patients à des dangers potentiels plutôt qu'à des personnes en souffrance ;
- A la multiplication des protocoles sécuritaires et des injonctions hiérarchiques ;
- Au renforcement du suivi imposé, des mesures de contention et d'isolement ;
- A la pression politique pour réduire les hospitalisations libres au profit de régimes contraints
- Au retour à une médecine pénitentiaire avec l'évocation de la création de Prisons- hôpitaux par le Garde des Sceaux.

[https://www.uspsy.fr/wp-content/uploads/2026/02/Communique-commun\\_Prisons-Hopitaux\\_3-fevrier-2026.pdf](https://www.uspsy.fr/wp-content/uploads/2026/02/Communique-commun_Prisons-Hopitaux_3-fevrier-2026.pdf)

Ces glissements rappellent les logiques selon lesquelles l'ordre prime sur la liberté, et où la société doit être « protégée » des plus vulnérables plutôt que de les protéger. Ce sont là des **marqueurs idéologiques historiquement associés à la pensée fasciste** : déshumanisation, obsession de l'ordre, suspicion envers les fragilités.

### ➤ Le démantèlement des services publics : un terrain fertile pour l'autoritarisme

La psychiatrie manque de tout : personnels, lits, temps, moyens, formations. Dans ce vide organisé, le libéralisme autoritaire avance ses solutions : pilotage par les chiffres, privatisation galopante, management vertical, culpabilisation des équipes, etc. Quand l'hôpital public s'effondre, ce n'est jamais la démocratie qui progresse. Les idéologues de l'ordre trouvent toujours une opportunité pour imposer une vision disciplinaire de la société :



**CONTRÔLER FAUTE DE POUVOIR  
SOIGNER, CONTRAINDRE FAUTE DE  
POUVOIR ACCOMPAGNER.**

### ➤ La CGT exige une psychiatrie émancipatrice et humaniste

***Pour rompre avec ces logiques dangereuses, la CGT revendique :***

- Un investissement massif dans la psychiatrie publique et de secteur ;
- Le respect absolu des droits des patients, dont le consentement au soin ;
- La fin des politiques sécuritaires instrumentalisant la souffrance psychique ;
- Des conditions de travail permettant des soins à la hauteur des besoins de la population ;
- La reconnaissance des métiers de la psychiatrie.

**LA PSYCHIATRIE N'EST PAS UN OUTIL DE CONTRÔLE SOCIAL :  
C'EST UN SERVICE PUBLIC DE SOINS ESSENTIEL POUR LES PERSONNES  
EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET LE RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE.**

## ➤ Résistons à la banalisation de l'autoritarisme

La montée des idéologies autoritaires ne doit pas contaminer nos pratiques de soin.

La CGT rappelle que la psychiatrie ne peut être un terrain d'expérimentation pour des politiques de répression, ni un instrument au service de visions déshumanisantes.

*RÉSISTER, C'EST DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS.  
RÉSISTER, C'EST DÉFENDRE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE.  
RÉSISTER, C'EST REFUSER QUE LA PEUR GOUVERNE À LA PLACE DU SOIN.*

## CABALE CONTRE LES PROFESSIONNELS DE LA FONDATION VALLÉE

Les attaques médiatiques subies par les professionnels de la Fondation Vallée, hôpital pédopsychiatrique du Val de Marne, s'inscrivent dans cette volonté de contrôle des sujets et de démantèlement de la psychiatrie publique. Ces professionnels ont été accusés de maltraitance sur des enfants et de pratiques illégales dans un article de l'Express du 25 janvier 2026.

Dans la foulée, le chargé interministériel sur les Troubles du NeuroDéveloppement s'est empressé d'enfoncer des portes ouvertes sur la mise à l'isolement d'enfants et d'adolescents qui « doivent rester rares et médicalement encadrées ». Ceci est précisément le cas à la Fondation Vallée, conformément à la loi qui encadre ces mesures d'isolement. En réalité, il s'agissait surtout de vilipender la psychanalyse. En effet, l'ensemble de ces attaques ayant en commun un lien hâtif, et infondé, entre des pratiques professionnelles, indûment présentées comme maltraitantes et illégales, et la psychanalyse. Ces attaques ont profondément heurté les soignants qui se sont massivement mobilisés avec la CGT le 5 février et ont demandé un droit de réponse à l'Express, demande, à ce jour, restée lettre morte.



Cette attaque, qui intervient après le retrait de l'agrément de la clinique de La Borde, fondée par le psychiatre Jean Oury, le projet d'amendement 159 du Sénat sur la suppression de remboursements de soins s'appuyant sur des théories psychanalytiques, trouve son point d'acmé lorsque, le 12 février 2026, la Haute Autorité de Santé proscrit le recours à la psychanalyse pour accompagner les enfants souffrants de troubles autistiques.

Mais ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas de se soucier de la prise en soins d'enfants en souffrance psychique, sinon il y a fort longtemps que les pouvoirs publics se seraient inquiétés de l'effondrement de la pédopsychiatrie. Il n'y aurait pas de décret qui permette l'hospitalisation des mineurs en service d'adultes, il n'y aurait pas de files d'attentes pour les centres médico-psychologiques, il n'y aurait pas de fermeture de lits d'hospitalisation et d'hôpitaux de jours, etc.

Il s'agit d'une chose, et d'une seule, détruire les lieux où le soin s'élabore dans le temps, s'individualise, nécessite une liberté de penser, de création, d'imagination et ne se contente pas d'appliquer des réponses standardisées qui enferment, visent au contrôle et à la normalisation des sujets, patients ou professionnels. Lorsque tous ces lieux seront détruits, lorsque les professionnels auront interdiction de penser par eux-mêmes, alors viendra le temps du règne de FondaMental. <https://cgt-sante-action-sociale.fr/note-technique-a-lattention-des-syndicats-de-la-commission-nationale-psychiatrique-cnp/>

**Dernière minute :** passage à l'acte de l'ARS Ile de France qui a décidé de fermer environ 50 lits d'hospitalisation complète de pédopsychiatrie à la Fondation Vallée. La CGT dénonce cette décision et rappelle que l'HAS ne peut qu'émettre des recommandations et qu'il n'est donc pas illégal d'orienter les prises en charge de patients à partir d'une clinique analytique. N'est-il pas temps que toutes celles et ceux qui s'orientent ainsi en pédopsychiatrie se lèvent ?

### ➤ **Mainmise des groupes privés lucratifs sur la psychiatrie**

Cette vision de la psychiatrie, qui dessine la mort du soin psychique au profit d'une psychiatrie de normalisation, trouve son écho dans une vision néolibérale de la santé. Il ne suffit pas pour les groupes privés du secteur marchand lucratif que l'état leur ouvre grand les portes de la psychiatrie, il faut également qu'ils soient assurés des bénéfices financiers qu'ils vont en retirer. Cela nécessite un coût minimum en termes d'investissement, des prises en charge dont on connaît la durée par avance, des actes « rationalisés », quantifiables, dont on peut évaluer ce qu'ils vont rapporter. Et, dans cette optique, la pédopsychiatrie, peu coûteuse en investissement mais permettant une rémunération plus importante que la psychiatrie adulte, intéresse le secteur marchand.

Ainsi, alors que sur toutes les régions françaises, il est expliqué aux hôpitaux psychiatriques qu'il n'est plus dans l'air du temps d'hospitaliser les jeunes enfants et les adolescents, EMEIS (ex Orpéa) obtient dans la banlieue Strasbourgeoise l'autorisation d'ouvrir une clinique privée de 80 lits pour adolescents et jeunes adultes, ainsi que 2 hôpitaux de jour. Dans le même temps, l'ARS Grand Est a refusé l'ouverture d'un hôpital de jour public sur ce territoire au motif qu'un opérateur privé ouvrirait le sien.

Une destruction de la psychiatrie publique assumée par les représentants de l'état.

<https://cgt-sante-action-sociale.fr/quand-letat-orchestre-la-mainmise-des-groupes-privés-lucratifs-sur-la-psychiatrie/>

**« On juge du degré de civilisation d'une société à la manière dont elle traite ses fous, ses marginaux »** Lucien Bonnafé (psychiatre)